

*Ce livre est réalisé avec le soutien de Hanns-Seidel Fondation*

© novembre 2017 Nirvana  
Etablissement Boujmil d'Édition et de Publicité  
3, rue Kénitra 1000 Tunis  
Tél. : 71 33 41 05 - 71 34 71 70  
Télécopie : 71 33 34 10  
email : nirvana.tunis@gnet.tn  
www.editionsnirvana.com.tn

Conception et réalisation : Nirvana

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.

Sous la Direction de Mohamed Nachi

## RÉVOLUTIONS & ÉMANCIPATIONS

De la rébellion zapatiste à la révolution tunisienne :  
les nouveaux chemins de la contestation

Nirvana

-X-

## LOCALISME ET CAPITALISME. DES DIFFICULTÉS DE L'ENGAGEMENT POUR « UNE AUTRE ÉCONOMIE »

Bruno Frère

Chargé de recherches du FNRS

Service de sociologie des identités contemporaines (ULg-FaSS)

Department of Sociology (University of Cambridge)

### Introduction.

#### De la cohérence historique aux dissensions morales

L'économie solidaire couvre diverses initiatives allant des nouvelles coopératives de consommation (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, etc.), aux services de proximité en passant par le commerce équitable, les associations d'échanges non monétaires, les coopératives de (micro)crédit qui financent des entreprises « alternatives » et les structures qui en accompagnent la mise sur pied<sup>290</sup>. Dans un premier temps, notre contribution a essentiellement consisté à pointer ce qu'il y avait de commun entre ces initiatives aux allures très disparates à l'aide des outils de la sociologie pragmatique. Il s'est agi d'attester la pertinence historique, sociologique et philosophique de la notion d'économie solidaire en prouvant qu'elle a en propre, depuis le 19<sup>ème</sup> Siècle, une grammaire *morale* que ses acteurs cherchent à respecter à la fois dans leurs pratiques et dans leurs prises de parole dans les arènes publiques. Il a été établi que cette grammaire morale reposait sur quatre valeurs : *le care (et/ou le convivialisme), le militantisme, la créativité et l'autogestion*<sup>291</sup>. Depuis une même posture cet article

290 J.-L. Laville, *Politique de l'association*, Paris, Seuil, 2011.

291 B. Frère, « De la créativité ou de la menace «capitaliste» en situation : la micro-finance et l'accompagnement de projets dans l'économie solidaire », dans X. Itçaina (dir.), *La politique du lien*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010, pp. 287-302. B. Frère et J. Reinecke, 2011, « Libertarian socialism and solidarity

voudrait aujourd'hui jeter un coup de projecteur sur les fragilités de cette grammaire morale. On constate actuellement que ces valeurs mobilisées par les acteurs des circuits courts, des services de proximité, des coopératives de crédits ou des échanges non monétaires sont aussi mobilisées par ces derniers pour alimenter des disputes et des critiques à l'encontre de leurs pairs

Tout en proposant de nouveaux éléments épistémologiques pour la sociologie pragmatique, l'enjeu du présent texte sera de résumer ici le dispositif théorique susceptible d'éclairer ces disputes ou critiques face auxquelles les chercheurs restent souvent encore démunis. Ce dispositif a aujourd'hui pour ambition de s'étendre de l'analyse de l'économie solidaire à celle d'autres mouvements sociaux.

Sa description s'étendra sur les points un, deux et trois. Elle prendra le temps de rappeler notamment ce qu'il est convenu d'entendre par la notion de grammaire en sociologie pragmatique et montrera, grâce au recours à la phénoménologie, qu'il peut être tout à fait pertinent de l'utiliser pour rendre la façon dont les personnes peuvent organiser leur actions en fonction de valeurs morales pour ainsi dire *performatives* (point 1). Il faudra alors exposer la façon dont l'organisation de ces valeurs, dans l'économie solidaire, peut être rendue par quatre *topiques axiologiques* spécifiques de justification correspondant respectivement à une des quatre valeurs évoquées plus haut (point 2). Ces topiques (et leurs valeurs correspondantes) sont corrélées les unes aux autres par les personnes lorsqu'elles argumentent au sujet de l'action d'une organisation qui est *en état de paix*<sup>292</sup>. On dira qu'une organisation est en état de paix lorsque les quatre valeurs topiques ordonnant la grammaire solidaire se retrouvent dans la valorisation orale ou écrite qu'en font ses propres membres ou les membres d'autres structures du secteur citant celle-là, à titre d'idéal ou « d'exemple à suivre », comme dirait Scheler<sup>293</sup>. Lorsque ces mêmes valeurs sont mobilisées pour arrimer

economy » in *Dialogues in Critical Management Studies*, Vol. 1, pp. 117-127.

292 L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990, p. 137.

293 M. Scheler, *Le Saint, le Génie et le Héros*, trad. Marmy E., Vitte E., ed., Paris/

des critiques ou des autocritiques, cela signifie généralement que la structure visée n'est pas en état de paix, qu'elle commet une faute de grammaire et qu'elle risque de sortir des représentations légitimes de l'action « solidaire » (point 3). Chaque topique renvoie à une manière de se représenter le monde et d'argumenter en faveur de l'action « solidaire » que l'on y déploie en se référant à une et une seule valeur morale spécifique. Ce qui revient aussi à acquérir l'aptitude de repérer ceux qui ne s'y soumettent pas ou mal et troublent par là même l'équilibre axiologique solidaire.

Cette mise au point théorique nous permettra d'apporter une contribution au paradigme de la sociologie pragmatique. Si cette dernière a ouvert un champ de réflexion entièrement neuf en se penchant sur les justifications, rien n'a jamais été dit sur la façon dont les personnes transitaient effectivement d'un mode de justification à un autre ni pourquoi ces modes de justifications correspondaient également, à un niveau plus profond, à des façons qu'ont les personnes de se représenter le monde, ce que laisse bien entendre le recours aux philosophies politiques (St Simon, Smith, etc.) de *La justification*. Ce problème est particulièrement vif lorsque l'on se retrouve confronté à une personne capable de se contredire elle-même ou d'adopter un point de vue critique par rapport à sa propre action dans la justification. La théorie pragmatique confesse ici à notre sens un angle mort cognitif que nous voudrions tenter de combler.

Un second temps, (composé des points quatre et cinq) consistera en une mise à l'épreuve empirique concentrée sur le secteur solidaire de l'accompagnement de projets de création d'entreprises alternatives. Il s'agira du restaurant associatif *Le Flamboyant*, accompagné lors de sa mise sur pied par l'ADEL<sup>294</sup>. En son sein la grammaire solidaire *travaille* correctement, sans dissensions de topiques, ce qui lui vaut la reconnaissance de ses pairs et d'être valorisé à titre d'exemple par tous les Solidaires. L'extrait d'entretien de l'un de ses membres montre la capacité de certaines personnes à voyager entre les quatre topiques argumentaires pour faire saillir de leur activité associative

Lyon, [1921], 1958.

294 Agence pour le Développement de l'Economie Locale.

quotidienne les réalisations qui peuvent être interprétées comme étant des vecteurs de matérialisation des valeurs solidaires. Ici, les personnes transitent d'un état d'esprit topique à l'autre et font valoir les 4 valeurs solidaires fondamentales (dans le compte-rendu de leur action) qui prévalent dans l'engagement sans se focaliser sur l'une d'entre elles. Non pas qu'elles s'y réfèrent explicitement mais bien plutôt qu'elles puissent des exemples dans leur vie associative qui trahissent, souvent involontairement, la recherche pratique de ces valeurs, l'expression de l'imaginaire solidaire. *Le Flamboyant* est en *état de paix* et il n'est à la rigueur pas nécessaire pour ses concepteurs d'opérer un retour réflexif sur leur représentation collective de l'action étant donné que ni le déroulement, ni le sens de celle-ci ne trouvent de résistance dans la réalité. L'analyse de cet exemple « modèle » pour l'économie solidaire sera d'abord comparé à un contre-modèle envisagé comme repoussoir par tous les Solidaires : les *boutiques de gestion*. Il sera ensuite placé au regard de l'autocritique lucide à laquelle se livre un *Pôle d'économie solidaire* (le pôle de Chalon), lequel accompagne également la création des micro-projets économiques, souvent portés par des personnes sans emploi. Ici, certains acteurs s'adonnent à un travail réflexif pour tenter de saisir pourquoi, en fin de compte, leur action ne semble pas pouvoir être mise en scène depuis l'ensemble des topiques solidaires à l'instar d'autres structures qu'ils connaissent. On craint même de se mettre à *ressembler* à une boutique de gestion (point 5).

Enfin, du point de vue méthodologique, précisons que les paroles citées furent celles de personnes ayant composé l'échantillon d'une enquête qualitative de long terme toujours en cours. A l'occasion des premiers pas de cette enquête, un total de 75 entretiens semi-directifs ont été effectués dans les cinq secteurs de l'économie solidaire. Cinq associations étaient repérées dans chacun d'entre eux et trois entretiens (le directeur, un bénévole, un salarié) d'une heure trente y étaient réalisés. Dans tous les secteurs « solidaires » il se trouvait systématiquement au moins une structure en état de paix, idéalisée par les autres. Pour le secteur de l'accompagnement, les paroles

utilisées sont donc considérées comme étant particulièrement illustratives d'une structure en état de paix (qui respecte les règles de grammaire de l'imaginaire solidaire) et d'une structure en état de doute (qui peine à respecter ces règles et qui passe à l'autocritique).

### 1. Grammaire pragmatique et topiques phénoménologiques

Par « grammaire » on entend généralement un corpus de règles qui est au principe du jugement que portent les personnes au sujet de leur expérience<sup>295</sup>. Une recherche sociologique est grammaticale lorsqu'elle cherche à traduire la façon dont les personnes, en arrivant à réfléchir les principes constitutifs de leur action au travers de discours justificatifs, restituent ce corpus de règles. Il nous semble ainsi possible de démontrer que la morale (la représentation que les acteurs de l'économie solidaire se font du monde et de leur action) et le discours (la façon dont ils rendent cette représentation et cette action) s'articulent sur les mêmes normes grammaticales. Ces normes les conduisent à construire des argumentaires similaires et à présenter une façon d'être *au monde* identique.

La notion de grammaire renvoie moins à des structures imprimées de l'extérieur sur l'action, par le truchement de dispositions socialement acquises, qu'à un modèle de compétence à la fois habilitant et contraignant : une personne se saisit de faits, prélevés dans le fil de son action (« solidaire » en l'occurrence) et cherche à disposer « les uns par rapport aux autres selon une logique susceptible de les intégrer de façon intelligible, un peu à la façon dont s'y prend le linguiste pour établir, en phonologie, des traits pertinents et, dans le domaine de la syntaxe, des schèmes génératifs dont l'organisation définit un modèle de compétences »<sup>296</sup>. Mais il fallait dans ce travail décliner la sociologie pragmatique sur un plan plus directement moral encore qu'elle ne l'entend habituellement puisque la logique d'ordre prise en considération était axiologique

295 L. Boltanski, « Autour de la justification. Un parcours dans le domaine de la sociologie morale », dans M. Briviglieri et al. (dir.), *Compétences critiques et sens de la justice*, Paris, Economica, 2009, p. 24.

296 L. Boltanski, *Op. cit.*, 2009, p. 31.

et que les traits pertinents retenus par les Solidaires étaient des valeurs. A partir de là, la métaphore grammaticale pouvait être prolongée puisque nous pouvions montrer que la grammaire solidaire, dès lors que ses acteurs entreprennent de la verbaliser, pouvait être décrite à l'aide de catégories définissant des sujets (les Solidaires), des valeurs (disposées en topiques), des qualificatifs (état de grand ou de petit) et des relations similaires à celle qu'autorisent les verbes dans la linguistique (ici celles qu'autorisent des notions telles que « accompagner », « aider », « innover », « entreprendre », « militer », « gérer » etc.)<sup>297</sup>.

On peut donc dire que la grammaire solidaire est structurée par des normes axiologiques référentielles strictes (*qui orientent une manière de parler et d'agir*), qui sont autant de dispositifs de valeurs permettant aux acteurs de développer des arguments susceptibles de justifier leur action « solidaire ». En cela, la sociologie pragmatique permet de démontrer non seulement que les acteurs ont une compétence à la justification et que l'on peut tenir compte de la pertinence de celle-ci (contrairement aux paradigmes critiques ou structuralistes) mais qu'en plus ils sont susceptibles de voyager entre divers dispositifs de justifications qui n'ont pas tous trait à la rationalité ou à la stratégie (comme l'envisagent, par exemple, les perspectives plus interactionnistes comme la sociologie des organisations classique). L'intérêt du modèle pragmatique est probablement son pluralisme. Néanmoins, ce modèle reste jusqu'à présent très silencieux sur la caractérisation psychologique de ces dispositifs et sur la façon dont les personnes transitent de l'un à l'autre. Pour répondre à cette insuffisance, nous suggérons de qualifier ces dispositifs de topiques et, pour en décrire le fonctionnement, de recourir à la phénoménologie qui s'est depuis un siècle attachée à décrire les divers rapports que peut entretenir la conscience individuelle avec le monde.

297 L. Boltanski, L. Thévenot, *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991, p. 177.

Ces topiques, correspondent chacune à ce que la phénoménologie appelle avec Scheler<sup>298</sup> et Husserl<sup>299</sup> un « état d'esprit intentionnel », c'est-à-dire une orientation tendancielle de la conscience qui incline à se représenter le monde d'une façon plutôt que d'une autre. La phénoménologie trouve en cela une traduction cognitive aux études propres à la rhétorique d'Aristote utilisées par la pragmatique : se représenter les choses et les événements depuis le lieu d'un état d'esprit intentionnel spécifique conduit à argumenter au sujet de ces choses et de ces événements depuis le même lieu. En ces termes, les topiques sont des lieux ( $\tau\pi\tau\omicron\upsilon$ ) dans lesquels se rencontrent un grand nombre de raisonnements oratoires portant sur différents sujets<sup>300</sup>. « Ces lieux désignent des rubriques sous lesquelles on peut classer les arguments (...), d'où la définition des lieux comme des magasins d'arguments »<sup>301</sup> que développera Cicéron. Dans la perspective morale qui est la nôtre, ces lieux, ces états d'esprit au sein desquels on transite de la représentation à l'argumentation, sont habités par des valeurs (ce pourquoi on pourrait, avec Scheler, parler aussi d'états d'esprit axiologiques).

Chaque état d'esprit intentionnel vise le monde imprégné de la valeur fondatrice de sa topique : le *militantisme pour un monde meilleur*, *l'autogestion*, *le care*, ou *la créativité située*. L'avantage de la notion de topique sur celle d'état d'esprit (et même sur celle de Cité, plus usitée dans la sociologie pragmatique) est de pouvoir être utilisée à la fois comme adjectif et comme substantif. Mais on peut les entendre comme synonymes : elles constituent des genres oratoires entendus comme dispositifs d'arguments bien définis qui renvoient à une modalité intentionnelle de représentation du monde spécifique. Dans notre cas : *philia (care)*, managériale

298 M. Scheler, *Le formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs*, trad. M. de Gandillac, Paris, Gallimard, 1954 (Orig. pub. 1913).

299 E. Husserl, *Idées directrices pour une phénoménologie*, trad. P. Ricoeur, Paris, PUF, 1950 (Orig. pub. 1913).

300 Aristote, *Rhétorique*, trad. Ruelle C-E., Paris, 1991, Le livre de Poche, XXVI, 1403a.

301 Ch. Perelman (col. Olbrechts-Tyteca L.), *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 1988, p. 112.

(autogestion), engagée (militantisme), localiste (créativité). Tous les acteurs « solidaires » parlent bien un même langage structuré par une même grammaire, mais chacun privilégie également une topique dominante en son sein. Une topique dominante est en quelque sorte la coloration spécifique que chaque acteur solidaire donne à son action. On pourrait dire qu'il s'agit d'une manière spécifique de *vivre* la pratique associative.

## 2. La topique localiste face aux autres topiques

Pour parvenir à faire tenir leurs discours visant à qualifier le monde solidaire comme la tentative de construire une nouvelle forme d'économie, les acteurs qui privilégient la topique de justification qualifiée de *localiste*, présentent leurs actions comme une source intarissable d'innovation économique. Justifiant leur engagement à un très haut niveau de généralité pour commencer (« les multinationales font des dégâts », « la logique du profit est suicidaire », « la planète meurt du productivisme », etc.), les acteurs resserrent ici leurs discours sur une valeur dominante : la créativité qui autorise l'essor économique d'une localité.

Les acteurs de l'accompagnement de projets d'entreprises alternatives et solidaires parlent un peu le même langage que les situationnistes lorsqu'ils évoquent les porteurs de projets économiques solidaires, la plupart du temps sans emploi et sans ressources, dont ils accompagnent la démarche : « Il n'est personne, si aliéné soit-il, qui ne possède et ne se reconnaisse une part irréductible de créativité, une *caméra obscura* protégée contre toute intrusion du mensonge et des contraintes »<sup>302</sup>. Le projet économique « naît de la passion de créer dans le moment où la subjectivité se gonfle et veut régner partout (et) le projet de participation naît de la passion du jeu, quand le groupe aide à la réalisation de chacun »<sup>303</sup>. En reprenant les rares propos que Debord émet au sujet des libertaires, on pourrait dire que l'économie solidaire comme « fait immédiatement présent »

302 R. Vaneigem, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, Paris, Gallimard, 1967, p. 198.

303 *Ibid.*, pp. 248-249

privilégie « le choix de lutte économique » locale et située contre « une critique de la lutte politique » globale qui « reste abstraite »<sup>304</sup>.

Dans l'action locale, le capitalisme déterritorialisé n'existe pas. Ou plutôt, il existe, mais à la façon des phénoménologues ou de M. Callon et B. Latour : il s'agit d'une utopie, d'une signification imaginaire qui est là mais qui s'est construite à partir de tant et tant de facteurs historiques contingents qu'il est vain de chercher des êtres « mauvais » qui l'incarneraient (et que l'on pourrait attaquer) et des êtres « purs » qui y échapperaient. Toute activité est susceptible d'être cadrée selon ses calculs<sup>305</sup>. Et tous les calculs de rentabilité, que d'aucuns qualifieraient de capitalistes, sont autorisés à l'échelle locale afin de contribuer à « l'enrichissement » des plus désaffiliés<sup>306</sup> à condition que l'initiative soit la leur. Tout est légitime pour lutter contre la pauvreté à l'échelle locale et, comme diraient les acteurs, *il faut oser utiliser des mots qui font mal à la bouche pour soutenir un projet* : rentabilité, marché, croissance, etc.

L'argumentation en topique localiste conduit par exemple à minorer les justifications axées sur le *care*, valeur prégnante dans l'économie solidaire autour de laquelle se construit la topique *philia*. Elle est celle des acteurs solidaires qui accorderont beaucoup d'importance à la dimension *humaine* de l'économie solidaire et au fait qu'elle repose sur les relations entre les gens, sur la chaleur humaine, la camaraderie, la fraternité et la responsabilité contrairement à l'économie de

304 G. Debord, *Rapport sur la construction des situations*, Paris, Mille et une nuit, 1997 (Paru dans *Internationale Situationniste*, 1957), p. 87.

305 M. Callon, B. Latour, « Tu ne calculeras pas ou comment symétriser le don et le capital », dans *Comment peut-on être anti-capitaliste ? Revue du Mauss*, n°9, 1997, pp. 45-70.

306 Nous empruntons le terme à Robert Castel qui le préfère à celui « d'exclus », lequel ne nous donnerait aucune prise sur la créativité des personnes précarisées qui est au cœur de la topique localiste. La dualité exclusion/classe moyenne oppose un ensemble des situations « anormales » et amorphes à une société unitaire, ce que la notion de désaffiliation permet d'éviter. « L'exclusion désigne un état de privation. Elle est immobile » (R. Castel, *La métamorphose de la question sociale*, Paris, Gallimard, 1995, p. 19). Dans l'exclusion, on retrouve l'hypothèse d'une incapacité « congénitale » de certaines catégories de personnes de participer au large consensus de la modernité. (p. 202sq).

marché qui repose sur des entreprises cherchant à améliorer leur productivité à n'importe quel prix. Lorsque la topique dominante est *philia* dans une association, l'union entre les personnes est conçue comme familiale et le lien à l'affect est important. Prendre soin des autres comme ils seraient susceptibles de prendre soin de moi si j'étais en situation de précarité est essentiel. La valeur déterminante de cette topique est le *care*<sup>307</sup>. Le lien social dans cette topique est perçu dans chaque acte de « don » de soi aux autres sans attente de retour immédiat mais dans la certitude que le don contribue au bien-être général<sup>308</sup>. Les arguments « *philia* » existent mais se font plus rares dans la bouche des acteurs raisonnant et percevant en topique localiste. Il faut bien, en effet, tirer son épingle du jeu que ce soit à l'échelle mondiale ou à celle d'une région. La sentimentalité humaine n'a pas toujours davantage sa place sur le marché local que sur le marché global, surtout face à ceux qui ne rechignent pas à jouer le jeu de la concurrence (l'illustration qui suit envisagera le cas des *Boutiques de gestion*).

D'autre part, la topique localiste se prête difficilement aux raisonnements visant à valoriser l'autogestion, propre à la troisième topique solidaire qualifiée de *managériale*. D'abord, les entreprises locales sont la plupart du temps individuelles et l'autogestion implique un collectif. Ensuite, l'amateurisme est de moins en moins de mise dans les associations solidaires et la topique managériale est celle où circulent les arguments de l'expertise professionnelle, telle qu'en parlait Dubet il y a une quinzaine d'années<sup>309</sup> et que Boltanski critique aujourd'hui<sup>310</sup>. Elle est revendiquée à égalité de compétences par tous les membres d'un groupe pour faire face à la concurrence ou pour infléchir les marchés publics des collectivités à leur avantage.

307 P. Molinier, *Le travail du care*, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2013.

308 M. Mauss, « Essai sur le don, Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, [1923-1924], 1950, pp. 143-279. Caillé A., Grésy J.-E., *La révolution du don : Le management repensé à la lumière de l'anthropologie*, Paris, Seuil, 2014.

309 F. Dubet, *La fin de l'institution*, Paris, Seuil, 2001.

310 L. Boltanski, « Situation de la critique », dans B. Frère, *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, 2015.

L'autogestion implique la professionnalisation dans l'économie solidaire et les créateurs de coopératives peuvent ne jamais devenir suffisamment « pro » pour pouvoir envisager de croître sur le modèle de la gestion collective, plus difficilement fonctionnelle que la gestion classique. En effet, sans hiérarchie ni leaders, le temps requis au travail et l'exigence de polyvalence s'accroissent considérablement. C'est à de nombreux CA et AG que les travailleurs se mettent à devoir participer. Et assurer la rotation des tâches dans la structure, afin d'éviter la spécialisation professionnelle et donc la différenciation salariale exige un processus de formation exigeant qui bien souvent décourage les porteurs de projets.

Enfin, l'état d'esprit engagé, que rend très bien la sociologie de l'engagement de J. Ion<sup>311</sup>, lorsqu'il parle du NOUS associatif est celui dans lequel circulent le plus souvent les représentations *militantes* de l'économie solidaire. On est ici entièrement tendu vers la volonté de faire de l'économie solidaire quelque chose de visible sur le champ politique qui puisse être perçu comme une alternative au capitalisme. Dans un état d'esprit militant se manifeste la volonté d'obtenir une montée en généralité vers un sens collectif. Il faut s'unir contre le capitalisme mondialisé par-delà la rupture et les clivages entre secteurs (commerce équitable, finances solidaires, coopératives de consommation ...). Cet état d'esprit épouse difficilement le localisme qui devient une topique mineure pour la personne militante. Les membres d'associations de commerce équitable, comme les magasins Artisans du monde par exemple, envisagent leurs marchés comme distincts de l'espace de l'ultra-marchandisation capitaliste. Ils veulent porter la voix politique de l'économie solidaire sur tous les fronts et sont systématiquement présents par exemple aux forums sociaux (de type altermondialiste hier ou « Nuits debout » aujourd'hui.) aux côtés des organisations qui y portent principalement une critique politique théorique sans véritablement s'intéresser à la pratique (telles que ATTAC, les syndicats, les structures associatives périphériques au parti de la France insoumise, etc.).

311 J. Ion, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Collin, 2012.

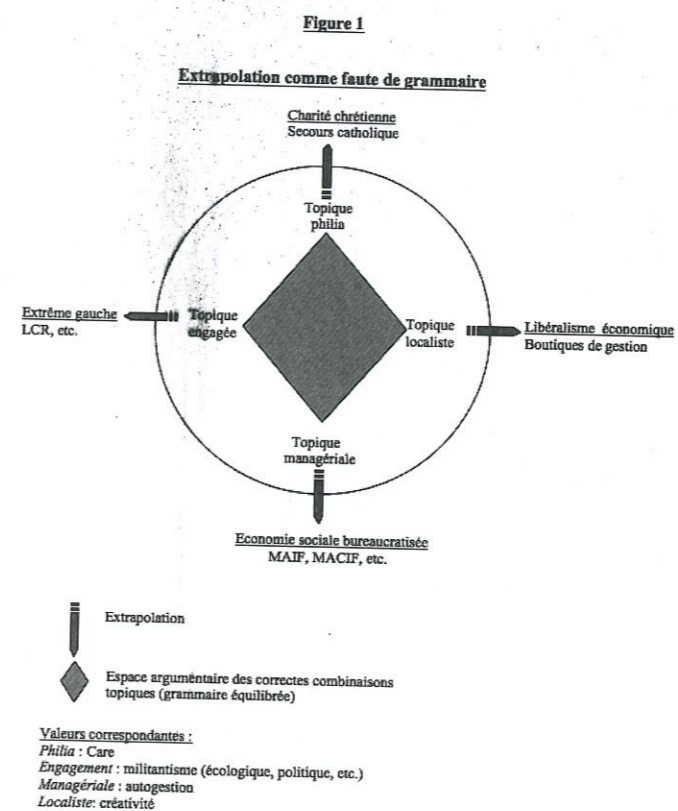
### 3. L'extrapolation comme faute de grammaire

Les oppositions entre représentations topiques différentes conduisent aux critiques entre Solidaires et constituent les freins qui les empêchent parfois de reconnaître aux autres ou à eux-mêmes une dignité identique à celle qu'ils concèdent aux structures qu'ils considèrent comme de véritables modèles à suivre. Pour considérer que des structures sont véritablement en état de paix entre elles et en interne (entre ses propres acteurs, bénévoles ou salariés), l'ensemble des topiques doivent être corrélées par la personne qui parle, même si les « dominantes » sont autorisées. Cette personne en question doit être en mesure de transiter de l'une à l'autre, de changer d'état d'esprit. Des critiques naissent lorsque des personnes sont accusées de ne pas être en mesure d'effectuer cette transition ou qu'elles réalisent elles-mêmes ne pas être capables de la faire. Elles viennent comme faire crisser de l'intérieur le formatage de la grammaire solidaire. C'est en quelque sorte lorsque les acteurs ne cherchent plus à équilibrer les topiques (à être de bons rhétoriciens au sens d'Aristote<sup>312</sup>) dans leurs justifications que l'on peut dire qu'ils ferment les yeux, qu'ils font une *faute de grammaire*, laquelle est inmanquablement repérée par les autres<sup>313</sup>.

Chaque moment critique a la même structure : une association solidaire s'accuse ou se voit accusée d'*extrapoler* sa dominante topique, ce qui a pour effet de la rejeter dans l'un des mondes non « solidaires » qui lui sont directement connexes. Il s'agit du monde des grosses mutuelles de l'économie sociale institutionnalisée (l'au-delà de la topique managériale dont la valeur est l'autogestion), du monde des associations caritatives de type chrétien (l'au-delà de la topique *philia* dont la valeur est le care, le lien et le soin social), du monde des entreprises libérales classiques (l'au-delà de la topique localiste dont la valeur est la créativité) et du monde du marxisme conventionnel d'extrême gauche, (l'au-delà de la topique engagée dont la valeur est le militantisme). Lorsqu'une personne est accusée d'être en état d'extrapolation, elle est en fait accusée de

312 Aristote, *Topiques*, *Organon V*, trad. J. Tricot, Paris, Vrin, 2004, VIII, 14, 163b.  
313 L. Boltanski, *La condition fœtale*, Paris, Gallimard, 2004, p. 40.

trahir son positionnement trop exclusif sur un état d'esprit topique, ce qui revient nécessairement à faire violence aux autres valeurs fondamentales. Depuis leurs états d'esprit intentionnels propres, les Solidaires peuvent ne pas mâcher leurs mots et jeter des comparaisons avec l'un ou l'autre des êtres dont tous s'accordent à dire qu'ils ne correspondent pas à la définition légitime de l'économie solidaire. Il est ainsi toujours plus ou moins déplaisant de se voir comparé, par exemple, aux militants du NPA, aux bénévoles du *Secours catholique*, aux tenants d'une micro-économie libérale comme les *Boutiques de gestion*, aux assurances de la MAIF, de la MACIF ou autres symboles de l'économie sociale jugée bureaucratifiée.



Que chaque acteur soit susceptible de faire une faute de grammaire ne veut pas dire que les Solidaires s'interdisent les uns les autres de posséder des dominantes dans leur déclinaison de l'économie solidaire. Mais cela veut dire qu'il leur est impossible de n'avoir recours qu'à une seule de ses valeurs sans enfreindre sa grammaire et donc, son imaginaire. Aussi, lorsqu'une personne s'exprime en inclinant fortement vers un état d'esprit spécifique sans pour autant omettre de se justifier à l'aide des autres valeurs, elle sera simplement considérée comme « petite » dans les topiques correspondantes tout en restant digne. Son usage de la grammaire restera équilibré. Et parfois même son association ou sa coopérative finira par accéder au statut d'*exemple* valorisé par d'autres Solidaires.

Pour illustrer empiriquement ce propos, il est possible de montrer comment l'on peut être « grand » en topique localiste tout en parvenant à maintenir liée la créativité économique des désaffiliés à l'introduction de valeurs autres dans l'action. Le point suivant illustre dans un premier temps la pertinence propre au localisme solidaire. Et le recours à un exemple de structure en état de paix montrera qu'il est possible de refléter intégralement l'*être au monde* solidaire : on retrouve dans les discours à son sujet l'ensemble des valeurs topiques qui font, entre elles, équivalence. Ensuite, une forme d'extrapolation en topique localiste sera évoquée pour montrer comment une valeur (l'innovation économique en l'occurrence) peut devenir centrale au point que le monde ne peut plus être visé que par un état d'esprit qui en est exclusivement chargé. Concentrés sur cette topique, certains Solidaires s'arc-boutent sur le principe de réalité consistant à faire valoir que, *ici et maintenant*, dans la vie quotidienne, il est inapproprié de poursuivre l'attaque contre le capitalisme car seule compte la possibilité pour les plus désaffiliés de sortir de la précarité par l'initiative économique. C'est d'ailleurs ce principe de réalité seul que valorisent aussi certains sociologues, dans le sillage d'A. Giddens<sup>314</sup>. Cette fixation sur une seule valeur

314 A. Giddens, *La troisième voie*, trad. Bouvet L., Colombani E., Michel F., Paris, Seuil, 2002, p. 247.

topique ne serait pas dommageable si elle n'était pas critiquée par des personnes qui y voient un mauvais usage de la grammaire solidaire, laquelle permet de mettre toutes les initiatives en équivalence, y compris celles pour qui « la créativité » est moins sacrée. Mais ici, un seul principe de représentation de l'action est mobilisé au lieu des quatre, c'est la langue même de l'économie solidaire que l'on est accusé de ne plus être en mesure de parler.

#### 4. Le *Flamboyant* : un exemple de morale solidaire

Plusieurs auteurs écrivent sur l'économie solidaire tout en faisant l'impasse sur l'incontournable travail de terrain qui doit permettre d'en saisir la complexité. Ainsi, ce que ne semblent pas bien discerner par exemple Hély et Moulévrier, lorsqu'ils critiquent l'économie solidaire, c'est que celle-ci n'est pas advenue de la volonté de certains théoriciens de s'affranchir de thèses philosophiques sur la fin du travail et sur le temps libéré qu'elle suggère dans les arènes des débats académiques.<sup>315</sup> L'économie solidaire ne naît pas sous la plume des auteurs qui les premiers l'ont théorisée (de Proudhon au 19<sup>e</sup> Siècle à Laville aujourd'hui) mais émerge de la nécessité. Les gens font de l'économie solidaire parce que s'ils n'en faisaient pas, leurs conditions de vie se dégraderaient encore davantage. Comme l'écrit Isabelle Guérin, « si l'auto-emploi peut apparaître comme une alternative possible à la crise salariale (...), on est très loin d'une dynamique entrepreneuriale de type schumpéterien. Pour une large partie de ces créateurs, « non solvables » sur le marché du travail, l'entrepreneuriat est devenu le seul moyen d'éviter le statut d'assisté (qu'une certaine vulgate politique ose leur assigner, ndlr.). Ce n'est donc pas une logique de développement, mais une logique de subsistance qui prévaut »<sup>316</sup>.

315 M. Hély, Moulévrier P., *L'économie sociale et solidaire : De l'utopie aux pratiques*, Paris, La Dispute, 2013.

316 I. Guérin, « La finance solidaire en France : coupler intermédiation financière et intermédiation sociale », dans *RECMA*, n° 277, 2000, pp. 79-93.

C'est ce qu'illustre à merveille l'entretien de Paulette S. qui a accompagné avec l'Agence pour le Développement de l'Économie Locale (ADEL) la création d'un restaurant, le *Flamboyant* :

« *Les initiatives existent, elles ne se réclament pas de l'économie solidaire. Elles sont de l'économie solidaire sans le savoir. Les femmes sont dans des quartiers très pauvres. Les transports en commun n'arrivent pas, les cages d'escalier sont squattées par des dealers, les pompiers ne viennent pas, tout peut brûler. Elles vivent dans des situations comme ça. Les gens se disent : on va se réunir pour voir pourquoi c'est comme ça et pourquoi ça peut pas changer. Et après seulement (des initiatives naissent). A force de se réunir et de se demander pourquoi ça ne change pas, ils se disent, finalement "est-ce que nous on ne pourrait pas changer ?" Voilà l'idée des entreprises solidaires qui naissent (...). Ça vient du vécu des gens. L'entreprise prend racine dans ce que sont les gens parce qu'ils sont proches, parce qu'il y a du lien social (...). Il faut des éléments matériels pour qu'une initiative d'économie solidaire germe et toujours autour du partage (...). Il faut que les gens soient entre eux, repensent le monde à partir de leur cage d'escalier pour pouvoir créer... ». « *Les filles, elles survivaient à peine. Elles ont du mal à bouffer. Ce qui les fait tenir, c'est ce que j'essaie d'expliquer dans mon rapport ... je pense ... c'est qu'elles ont une organisation polyvalente : elles partagent les tâches, elles partagent les responsabilités, etc. Elles se retrouvent dans un mode d'organisation qui est le leur ! Et c'est ça, pourquoi elles tiennent. Mais si après vous mettez un vrai patron qui les exploite, ça ne fonctionne plus (...). Après, la question, c'est : comment créer un mouvement fort, comment arriver à mailler ces initiatives et parler ensemble, « pareil » ? Une mamie qui fait du miel en pots sans vouloir écraser la mamie du village d'à côté mais qui produit pour son petit village, qui s'autosuffit à elle et à son village et qui fait les foires, et qui arrive à mettre un peu de côté pour vivre, elle fait de l'économie solidaire. Il faut mailler les initiatives dans nos régions et dans les pays du tiers-monde qui ne se connaissent pas. Pour ça on va aux forums mais ATTAC, etc. moi**

je ne m'identifierai jamais dans cette attitude de "refaire le monde" de cette façon-là. Les forums sociaux mondiaux ont été récupérés par ces mouvements. Ils sont loin de la réalité de l'économie solidaire. Je trouve que l'économie solidaire ce n'est pas la lutte finale. L'économie solidaire ce n'est pas d'abord des penseurs. *C'est d'abord des citoyens, des pratiques de terrain et les gens qui comme ceux (celles) du Flamboyant se saisissent de Porto Alegre, Florence et Paris pour faire leur chemin politique (...)* ».

« La créativité économique locale naît de la nécessité ». La grandeur localiste est repérable dans ces propos de l'accompagnatrice de l'ADEL. Elle consiste dans l'appui de cette création. Si l'on prend l'exemple des *Pôles d'économie solidaire* c'est toujours de la réalisation de la profonde subjectivité des porteurs de projet par l'expérimentation de situations d'auto-emploi qu'il en retourne. La justification localiste qui la supporte consiste ici à partager la dignité créatrice avec les désaffiliés et à distinguer les associations *grandes* dans le champ solidaire des associations *petites* qui cherchent également à rendre possible l'accès à un meilleur niveau de vie pour les désaffiliés mais en faisant l'impasse sur la créativité. C'est par exemple le cas des associations et des Entreprises d'Insertion (E.I) qui visent principalement la formation et le retour à l'emploi salarié. La spécificité des structures solidaires par rapport à celles-ci consiste précisément à promouvoir l'invention de nouvelles situations autorisant l'expression de la passion du porteur de projet, de son désir intime, bref, de sa pleine créativité.

Manon, salariée du *Pôle d'économie solidaire* de Chalon : « Les gens qui viennent au *Pôle*, ils sont vraiment dans la merde. Ils ont juste envie de sauver leur peau en fait. Ils sont conscients de la difficulté. Il y a beaucoup de personnes qui sont licenciées économiques, des personnes aussi qui en ont marre d'avoir un patron. Ils ont un patron sur le dos depuis des années. Un patron qui les a virés comme des malpropres. *C'est des personnes qui ont pas envie de retrouver ces logiques-là de métro-boulot-dodo, qui ont envie de s'épanouir.*

Ils ont une activité en dehors de leur travail. Enfin, "ils avaient". Ils ont envie de développer cette activité-là. C'est ce qui leur plaît (...): J'ai envie de faire ça, on ne me l'a jamais proposé jusqu'à présent. Il y a beaucoup de personnes qui sortent de 20 ans d'usine, qui sont licenciées économiques et qui ont une *passion*, qui veulent travailler dans cette passion, et pourquoi pas, gagner des sous avec cette passion-là. Il y en a d'autres qui sont vraiment perdues. Là on les aide à créer leur projet (...). On incite vraiment les gens à mettre en place les projets qui leur tiennent à cœur, qui leur permettent de s'épanouir. Il ne s'agit pas de faire de la réinsertion pure. *On va plus dans le sens de la réalisation personnelle* et pour eux, dans le sens du réseau entre porteurs de projets, entre créateurs, entre entreprises existantes sur la région chalonaise ».

On voit bien ici que le Pôle recherche, par la voie de sa salariée, une grandeur localiste qui consiste à faire valoir la dimension quasi-artistique de l'initiative économique (on parle de *passion*, d'*épanouissement*, de *réalisation*...). Contrairement aux *Boutiques de gestion*, le service est gratuit et ce sont souvent des chômeurs qui sont accompagnés dans leur démarche. A cet égard, le Pôle n'a rien à envier à la grandeur de l'ADEL et des services de proximité comme le *Flamboyant*. Pourtant un biais apparaît quant à la nature des entreprises accompagnées. Dans le cas du *Flamboyant*, des arguments issus de la topique *philia* pouvaient permettre de valoriser les liens sociaux que recrée le restaurant dans un village désaffecté, miné par le manque de dynamisme territorial (Paulette parle des *gens proches*, de *lien social*, de *partage*, etc.). Le care n'est pas loin : l'ADEL a certes pris soin des femmes que la structure a aidées mais ces femmes à présent sont en mesure de prendre soin de toutes les personnes en situation de précarité ou de détresse (personnes âgées, etc.) dans le quartier et qui se rendent au *Flamboyant*. Le projet aboutit également à militer politiquement pour l'économie solidaire (topique engagée) comme en atteste Paulette lorsqu'elle explique que les femmes du *Flamboyant* se rendent aux forums sociaux altermondialistes. Et il s'agit enfin d'appuyer la démarche

de porteuses cherchant à sortir d'une situation de précarité grave en misant sur leur propre *polyvalence*. Le *Flamboyant* est ce lieu où l'on apprend à gérer collectivement le fonctionnement du restaurant, ce qui se fait valoir en topique managériale, celle de l'autogestion associative (« *si après vous mettez un vrai patron qui les exploite, ça ne fonctionne plus...* » ).

##### 5. Le cas de l'extrapolation du Pôle d'économie solidaire de Chalon

Or, du côté des Pôles d'économie solidaire, les choses apparaissent beaucoup moins simples. Ainsi, Manon doute que les projets accompagnés puissent revêtir une dimension solidaire :

Manon : « Je trouve, par exemple, que le fait de faire véritablement de l'économie solidaire, de faire de l'économie alternative, d'accompagner uniquement les coopératives et ce genre de choses [ce serait bien]... *On se rend compte qu'il y a des pressions politiques énormes qui font qu'on ne peut pas se concentrer sur l'économie solidaire, mais qu'on est obligé de véritablement accompagner à la création d'entreprise, quel que soit le type d'entreprise* (...) On a longtemps débattu aussi sur ACTIVE (le Pôle) et sur la notion d'économie solidaire parce que lui (Manon parle de son frère, *bénévole à la librairie libertaire La Gryffe de Lyon qui s'intéresse au rôle des accompagnateurs du Pôle, nda*), il ne comprenait pas. Il disait : "*Mais c'est dingue, vous créez des futurs patrons, des entrepreneurs, mais ce n'est pas du tout la logique de l'économie solidaire !*" (...) Disons, la logique de subvention, c'est aussi quelque chose qui définit, qui détermine l'activité. On est super dépendant, en fait, aussi par rapport aux subventions. Un exemple : on veut faire un événement de l'économie solidaire, on ne sera pas subventionné si c'est fait sur "économie solidaire", on ne sera subventionné que si ça s'appelle "accompagnement d'entreprises". Tu vois ce que je veux dire ? »

La permanente regrette de ne pas pouvoir laisser libre cours à ses passions militantes. De toute évidence, le fait de tendre par

excellence vers le développement économique de proximité ne lui suffit pas d'un point de vue axiologique et se pose une question : jusqu'où va-t-on pour favoriser l'initiative autonome des porteurs de projets ? Les premières études sur ce genre de *Pôles* évoquent des arguments *philia* pour indiquer que leur démarche n'est pas exclusivement induite par une logique libérale. Certes s'agit-il souvent de s'occuper de chômeurs ou de personnes licenciées économiques que l'on va aider à « créer » leur propre entreprise. Le care n'est donc jamais loin. Mais ce n'est pas toujours le cas car des personnes loin de la précarité et très bien socialisées peuvent également se présenter au Pôle.

Les arguments de type « care » s'avèrent trop faibles pour permettre de les distinguer par exemple des *Boutiques de gestion* qui jouent également sur une combinaison des deux registres et arguent d'une attention à autrui tout aussi minutieuse. Elles ne veulent faire aucune distinction en fonction de la personne, de son statut, de sa culture entrepreneuriale ou encore vis-à-vis de l'activité choisie par le créateur. L'appellation « boutique » évoque d'ailleurs cette facilité d'accès : tous les services dont les entrepreneurs ont besoin doivent être accessibles aisément et cette démarche doit être aussi simple que celle de rentrer dans une boutique dans laquelle on va tisser des liens humains de personne à personne : « Certains projets ne dépassent pas l'étape de l'accueil diagnostique [mais] même dans ce cas, la démarche entreprise est positive puisque l'accompagnement des B.G. (les entretiens, la documentation mise à disposition, les démarches entreprises...) permet de renouer avec une stratégie d'emploi en révélant les capacités à gérer un projet » (...) La communauté de parcours entre créateurs et conseillers contribue à instaurer une relation de confiance. Au-delà de conseils techniques dans différents domaines (qu'ils soient techniques, juridiques ou financiers...) les boutiques apportent un véritable soutien individualisé, pédagogique et moral »<sup>317</sup>.

<sup>317</sup> Réseau des Boutiques de gestion, *Initiative et solidarité, dossier de presse des Boutiques de gestion*, Bauer V coord., Paris, 2004, réseau des Boutiques de gestion.

Voilà l'argumentaire *philia* développé dans le même état d'esprit que celui dans lequel se situe Manon lorsqu'elle se retrouve à devoir accompagner des entrepreneurs traditionnels porteurs de projets économiques qui n'ont rien de « solidaire ». La permanente du Pôle, cependant, avance son regret de constater que la seule poursuite de la réussite économique de porteurs de projets soit mise en exergue par les financeurs du Pôle. Or le facteur « subventions » joue énormément. La plupart des ressources sont allouées explicitement pour la création d'activités économiques et des résultats annuels en termes d'insertion sont exigés par le bailleur de fonds (dans le cas de Chalon, il s'agit du Fonds Social Européen). C'est ce qui empêche très clairement le Pôle de Chalon de sélectionner les projets accompagnés. L'association est contrainte de se trouver un marché propre entre le marché des *Boutiques de gestion* vers lesquelles elle renvoie certains projets trop classiques et le marché rêvé sur lequel elle accompagnerait des projets proches du *Flamboyant* mais qu'elle doit débouter, pour ainsi dire la mort dans l'âme, car le risque d'échec encouru, corrélatif au degré d'originalité, est important. Et les échecs sont mal tolérés par les financeurs publics qui s'inquiètent essentiellement de l'allègement des listes de chômeurs de Pôle-Emploi : « Un porteur de projet qui veut s'en sortir, tu as intérêt à lui suggérer de monter un snack plutôt qu'une boutique coopérative bio-équitable », poursuit par exemple Manon.

La *philia* minimale évoquée ne suffit en définitive pas à contrebalancer le micro-capitalisme auquel le Pôle se retrouve consigné mais en plus les valeurs d'autogestion et d'engagement militant sont malmenées. D'abord il n'est pas certain que les personnes accompagnées soient toujours des personnes en situation de désaffiliation qui auraient le besoin urgent de voir se renforcer leurs liens sociaux. Ensuite les entreprises accompagnées peuvent ne pas toujours être coopératives. Elles ne chercheront pas à tout prix à éviter la hiérarchisation (de postes potentiels et des salaires attenants) et il se peut que des managers spécialistes, à terme, prennent le leadership pour assurer que les initiatives

produisent du profit. Cette (auto)critique du risque de déficit d'autogestion apportée par Manon contre la démarche de son propre *Pôle*, eût tout aussi bien pu être portée par une agence d'accompagnement comme l'ADEL qui aida à créer le restaurant associatif le *Flamboyant*. Tout comme d'ailleurs l'ADEL pourrait s'interroger sur le déficit d'engagement politique puisque le *Pôle* de Chalon s'interdit d'organiser des événements estampillés « économie solidaire » à la connotation trop militante. C'est ici la valeur politique de l'engagement militant qui est minorisée.

En définitive, le problème de ces *Pôles* d'accompagnement est d'être financés dans la logique de l'insertion par l'économie de tous les pouvoirs publics confondus (FSE ou collectivités locales) qui ne jurent que par la réinsertion des désaffiliés sur le marché de l'emploi classique. Le *Pôle* se retrouve bloqué dans une extrapolation de la topique localiste. Sans plus pouvoir réellement arguer de son positionnement politique économiquement révolutionnaire, de son élan autogestionnaire, voire même de la solidarité avec les plus démunis, voilà le *Pôle* d'économie solidaire voué à développer une forme de capitalisme local bien plus proche en définitive du social business de M. Yunus que de l'économie solidaire <sup>318</sup>.

### Conclusion. Un difficile compromis topique

Les structures de type « accompagnement de projets économiques alternatifs » évoquées ici (ADEL et le *Pôle d'économie solidaire*) peuvent toutes être qualifiées de grandes en topique localiste car elles incarnent fort la valeur de créativité désaffiliée. Les grands Solidaires en topique localiste doivent toujours veiller à assurer leur grandeur, c'est-à-dire insister sur la créativité des personnes, et à mettre en valeur tout ce qu'ils ont pu faire pour leur permettre de se « réaliser » en sortant de la précarité. De nombreux analystes, séduits par cette grandeur, opèrent une lecture tronquée de

<sup>318</sup> M. Yunus, *Pour une économie plus humaine. Construire le social-business*, Paris, Le Livre de Poche, 2012.

l'économie solidaire en la réduisant à sa dimension entrepreneuriale dans le sillage de Giddens ou encore de Yunus<sup>319</sup>.

Or il existe un important hiatus entre un imaginaire focalisé sur celle-ci et l'imaginaire des acteurs qui revendiquent d'autres dimensions, tout aussi fondatrices de leur action. La grandeur dans l'économie solidaire en tant que telle n'est pas monolithique. Beaucoup restent vigilants pour pointer du doigt ceux qui ne jurent que par l'entreprise, y compris dans les rangs de leur propre association. Car ceux qui incarnent la grandeur en topique localiste sont aussi ceux qui risquent en permanence de ne plus voir qu'elle, d'être prêts à tout pour la faire triompher. Seule pour eux ne compte plus que la créativité économique. Ce qui revient à extrapoler les arguments localistes puisque pour se maintenir en toute légitimité dans l'économie solidaire il faut aussi conserver la capacité de présenter son initiative à partir d'autres topiques et être en mesure de la valoriser sous d'autres angles que celui de la création de situations d'auto-emploi ou de TPE.

Pourtant ce genre de clivage n'empêche pas les différentes composantes de l'économie solidaire de poursuivre leurs œuvres respectives. Par exemple, lorsque tout le monde est dans le même état d'esprit topique à dominante localiste, aucun problème n'est à pointer. C'est la raison pour laquelle les *Pôles* peuvent fonctionner même si la tension est là, présente mais latente. D'une certaine manière il s'agit là d'un état de paix artificiel qui ne voile que partiellement la critique. Ce voile ne porterait aucunement préjudice à l'économie solidaire s'il n'était pas l'indice de la fragilité de sa propre cohésion. En supposant que l'enrichissement des porteurs de projet puisse reproduire le modèle économique capitaliste en changeant simplement d'échelle (en passant du macro au micro), les personnes qui refusent l'issue unilatérale de l'épreuve localiste suggèrent l'exclusion hors topique de leurs promoteurs, auprès des *Boutiques de gestion* et de l'entrepreneuriat classique (voir figure *supra*).

<sup>319</sup> Voir typiquement: D. Bornstein, Davis S., *Social Entrepreneurship: What Everyone Needs to Know?*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

Dès lors, et pour reprendre les mots de Latouche<sup>320</sup>, peut-on parler de soutien inadéquat à la « micro-entreprise capitaliste » pour qualifier la démarche des *Pôles* ? Oui, à partir du moment où l'autonomie économique d'un projet, quand bien même innovant, conduit à faire l'impasse sur les autres valeurs topiques que sont l'engagement politique contre l'économie capitaliste (topique engagée), l'association autogérée (topique) ou le *care* (topique *philia*) en cherchant à développer une activité qui vise le lien social ou le développement culturel. Parce que ces valeurs sont longtemps restées d'actualité du côté des structures d'accompagnement de micro-projets économiques en tout genre ce secteur a pu se distinguer des *Boutiques de gestion* et de l'économie de marché conventionnelle. Aujourd'hui ils sont nombreux dans l'économie solidaire (y compris au sein des associations concernées dont certains membres procèdent à l'autocritique) à reprocher l'extrapolation « libérale » de la plupart de ces structures de proximité. A l'exception notable, des exemples modèles du type ADEL-*Le Flamboyant*. L'auto-création d'un emploi par l'entrepreneuriat ne suffit pas à voir un projet crédité du qualificatif « solidaire ». Les autres valeurs topiques doivent apparaître afin que ce soit le cas et il faut être en mesure de prouver leur réalisation. Or l'extrapolation n'ayant pas trouvé de forces suffisantes pour être freinée, l'équivalence se perd et seule la valeur de créativité située finit par être intentionnellement visée et par guider l'action associative ou coopérative.

Notons d'autre part que notre modèle donne ici à voir le phénomène de la contradiction entre *pratique* et *justification* d'une toute autre manière que la sociologie classique de type bourdieusienne. Là où cette dernière aurait expliqué cette contradiction à partir des erreurs (*illusio*) de jugements des acteurs qui ne verraient pas la vérité de leur pratique que le sociologue, lui, serait capable d'y déceler, notre sociologie pragmatique et phénoménologique restitue à l'acteur sa

320 S. Latouche, « Malaise dans l'association ou pourquoi l'économie plurielle me laisse perplexe », dans *Association, démocratie et société civile*, Paris, La Découverte, 2001, pp. 17-26.

capacité au jugement. Certes la pratique de ce dernier peut s'avérer en contradiction avec les valeurs qu'il supporte en interview (ici en l'occurrence : accompagner des initiatives économiques innovantes qui n'incarnent pas les valeurs solidaires). Mais la propension à l'autocritique dont fait preuve Manon atteste que, lorsqu'elle prend le temps de la réflexion, elle est capable de percevoir la contradiction. Cette propension atteste également que l'imaginaire solidaire n'est pas seulement une abstraction visant à rassembler des réalités disparates. Les valeurs qui y circulent fonctionnent en fin de compte à la façon des points cardinaux d'une transcendance morale qui, lorsqu'elle n'est pas respectée dans ses différentes dimensions, conduit ceux qui y adhèrent à éprouver un sentiment de faute. Les valeurs topiques sont bel et bien à la fois habilitantes et contraignantes.

Enfin, il faut encore reconnaître que cette définition exigeante de l'économie solidaire ne laisse pas en reste notre Pôle d'économie solidaire, placé à l'avant-scène de l'extrapolation de la grandeur localiste. Car les effets d'extrapolation s'avèrent multiples. Et ce n'est pas un hasard si la topique localiste qui lui confère sa grandeur peut aussi s'avérer être le lieu depuis lequel des arguments peuvent être élaborés contre les grands des topiques voisines. Ainsi, les questions issues de la bouche de ceux pour qui le développement local est une valeur prééminente peuvent fuser : que dire de ces militants de l'économie solidaire qui, à force de se rendre aux forums sociaux ou sur les agoras publiques des Nuits debout, finissent par confisquer la parole politique de l'économie solidaire à ces désaffiliés qu'ils prétendent aider mais qu'ils laissent, sans voix, dans leur situation locale (extrapolation de la topique engagée) ?

Que dire de ces structures coopératives qui se ferment à l'intégration professionnelle de désaffiliés en arguant que l'autogestion ne fonctionne que dans les petites unités régulées par une confiance et des compétences construites sur le long terme (extrapolation managériale) ? Et que dire enfin de ces associations qui, à force

de ne s'inquiéter que de lien social et de la tristesse que provoque le spectacle de l'exclusion, finissent par verser dans la pure charité, loin de la foi qu'il faut conserver dans les capacités d'innovation des désaffiliés (extrapolation *philia*) ? On peut ne pas désespérer et envisager l'ensemble des compromis possibles entre les tenants de ces différentes topiques, sur le modèle des structures qui, ayant dégagé certains traits de leurs pratiques en donnant des justifications qui respectent les ordonnancements de la grammaire solidaire (comme l'ADEL et le *Flamboyant*). Mais l'exercice exigerait alors d'exposer d'autres investigations, du côté des critiques qu'ils adressent de front à la gauche dite radicale, aux associations caritatives ou à l'économie sociale perçue comme bureaucratisée. C'est sur leurs spécificités communes revendiquées contre ces différents secteurs du mouvement social qu'un réel travail de compromis entre Solidaires peut réellement prendre appui pour imposer une identité politique et à terme, qui sait, l'unité d'un secteur économique non capitaliste.